Cahors Figeac Gourdon Souillac Gramat Saint-Céré Pradines Prayssac Puy-l'Evêque Biars-sur-Cère Autres villes

Actualité > Grand Sud > Lot > Saux

Publié le 16/07/2016 à 03:54, Mis à jour le 16/07/2016 à 07:30

La base ULM a pris son envol



Située sur la commune de Saux, dans le Lot, sur le domaine viticole d'Homs, une nouvelle base ULM a été créée à l'initiative de l'association Val ULM, fondée par un groupe de pilotes passionnés. Son président Didier Lalève nous en dit plus.

Pourquoi avoir choisi Saux pour installer cette base?

Nous avons eu des conditions très strictes à remplir. Il fallait une zone assez peu bâtie, et un grand local. Daniel Cauzit, propriétaire-gérant du domaine d'Homs, nous loue une partie d'un hangar de 1 300 m2. Nous disposons de deux hectares dans les vignes. Nous avons pu aménager une piste de 360 mètres et des dégagements, ainsi qu'un point d'accueil du public, avec une terrasse. Toutes les autorisations ont été obtenues, l'accord préfectoral est accordé, et la base est opérationnelle depuis le 1er juillet. Je précise que c'est une structure associative, à but non lucratif, agréée et affiliée à la Fédération française d'ULM.

Quelles prestations proposez-vous?

Nous avons mis en place une école de pilotage qui permet d'obtenir le brevet de pilote ULM et l'autorisation de l'emport passager, avec des cours théoriques et pratiques. Patrick Castagnetti est notre pilote-instructeur qualifié et bénévole. Nous proposons aussi des baptêmes de l'air et des vols découverte de 15 ou 30 minutes, dans un rayon de 6 à 15 km autour de la base. Des vols à la carte selon les souhaits du passager sont possibles, dans un rayon maximum de 40 km. Le vol d'initiation permet de découvrir toutes les sensations du pilotage pendant trois quarts d'heure.

Quelles sont les règles de sécurité ?

C'est la priorité absolue. La piste est balisée et une clôture permet de canaliser l'accès des visiteurs. Les vols ont lieu tôt le matin ou en fin de journée pour que le passager bénéficie des meilleures conditions. Ce sont des vols calmes et doux. C'est une machine de promenade, très stable, qui vole à 750 m d'altitude et à 110 km/h. Les créneaux horaires sont débloqués au jour le jour, en fonction de la météo. Notre ULM est entretenu par un technicien aéronautique qualifié. Il est contrôlé quotidiennement et avant chaque vol.

Tarifs, adhésion et réservations via le site www.val-ulm.fr. Contact : 06 80 02 41 79.

Propos recueillis par notre correspondante Liliane Haussy

SAUX VIE LOCALE

A lire aussi

Contenus sponsorisés Recommandé par

Sur la Dépêche

Sur le Web

La fillette de 3 ans retrouvée morte

Catherine Lemorton et Aurélie Filippetti à Purpan

Nudité, masturbation, propositions indécentes... scandale autour des castings de Morandini

Deux lycées de Haute-Garonne parmi «les plus moches de France»

Tombée en panne, elle meurt fauchée par un camion sur l'A61

Ils ont tout perdu... Y compris les économies des enfants

Donner votre avis!

Charte de modération

Votre commentaire :

Votre commentaire est soumis à notre charte de modération. En cas de non-respect (propos racistes ou insultants...) il ne sera pas publié. Cliquez ici pour écrire et merci pour votre contribution.

Suivre ce fil de discussion Envoyer ce commentaire

©ladepeche.fr

Certifié OJD

Nous contacter | Mentions légales | Nous recrutons | RSS | Plan du site | Charte de modération